

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?La-fermeture-de-l-ecole-religieuse-472>



La fermeture de l'école religieuse à St Nic

- HISTOIRE(s) - Laïcisation, fermeture des écoles religieuses -

Date de mise en ligne : mardi 5 mars 2013

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Une fermeture en douceur, mais en présence de 3 brigades de gendarmerie, tout de même ...

Le 5 août 1902, la Dépêche annonce : "Les religieuses seraient, dit-on, parties volontairement aujourd'hui 4 août pour rejoindre leur maison mère."

Deux jours plus tard, elle rectifie : "Contrairement à ce qui a été annoncé, les religieuses de St Nic ne sont pas parties. Encouragées par la population, elles s'apprêtent à la résistance."

Enfin, le 9 août 1902, elle publie ce compte rendu :

"L'exécution des décrets a eu lieu ce matin (8 août) à 10 heures.

M. M.n, commissaire de police à Brest, accompagné de monsieur M.s, commissaire spécial des chemins de fer de l'Ouest, était chargé des opérations.

Trois brigades de gendarmerie venues de Châteaulin, Crozon et Argol ont établi un barrage devant l'école religieuse.

Les quatre soeurs revenaient de l'église où se célébrait la messe, quand les autorités sont arrivées.

Les religieuses n'ont fait aucune difficulté et ont ouvert, elles-mêmes, les portes aux commissaires.

Au dehors, ?00 (*chiffre des centaines illisible*) personnes étaient massées.

Aucun incident ne s'est produit. L'apposition des scellés, après inventaire de l'immeuble a eu lieu , et les soeurs ont quitté l'école dans le plus grand calme.

Le commissaire de police est rentré, en voiture, vers midi, à Châteaulin, précédant les brigades de gendarmerie qui sont arrivées à une heure.

Les soeurs ont été recueillies chez des particuliers."

Source : *La Dépêche de Brest*